

Votants : 92

Convocation du Conseil de Communauté :

le 14 juin 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 25 juin 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 juin 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- SDEC - SUBVENTION AUX ENTREPRISES - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEMARRAGE DE L'ASSOCIATION CREA SOLIDAIRE

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Nicole DAVID à Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Guillaume JUIN, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain MEMIN à Francis DUPONT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET, Sylvette RIMBAUD à Elsie COLAS, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Marc THEBAULT à Rose-Marie NIETO

#### Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

#### Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Elisabeth BEAUVAIS, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR

#### Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Véronique HENIN-FERRER, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Magdeleine PRADERE, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Marc THEBAULT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130624-C39-06-2013-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2013  
Date de réception préfecture : 01/07/2013

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JUIN 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SDEC - SUBVENTION AUX ENTREPRISES - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEMARRAGE DE L'ASSOCIATION CREA SOLIDAIRE

Monsieur **Pascal DUFORESTEL**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le schéma de développement économique et commercial de la CAN prévoit dans ses fiches 31 et 32 de soutenir et de conforter les activités économiques en lien avec les filières de l'économie culturelle et créative et de l'économie solidaire et sociale.

Ainsi, le projet présenté par CREA-SOLIDAIRE s'inscrit dans ces deux objectifs en contribuant également à porter un autre regard sur le rebut et les formes de valorisation de celui-ci.

Cette association exerce depuis février 2013 sur le territoire niortais une activité de création d'objets de décoration, de petit mobilier et d'articles d'habillement à partir de rebuts. A ce titre, elle met en œuvre cinq actions complémentaires :

- la collecte
- la création
- la vente et la réalisation de prestations
- la sensibilisation
- l'insertion sociale.

Créa-Solidaire agit dans une logique de développement durable à travers 3 axes :

- Environnement, en réduisant l'empreinte écologique des déchets.
- Société et territoire, en promouvant un esprit d'éducation populaire et dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.
- Economie, en créant une activité économique, viable sur le long terme et en permettant à des artistes et artisans locaux de vivre de leur création.

Cette valorisation des déchets sera complémentaire à celle des structures de tri existantes. Des actions de sensibilisation destinées à modifier durablement les comportements de consommation seront également entreprises.

La mise en œuvre du projet de Créa-Solidaire se fera en plusieurs phases :

- L'occupation de locaux temporaires jusqu'en 2015
- Créa-Solidaire intégrera dans un premier temps un atelier pouvant accueillir du public et proposer des ventes de « All' Occasions », situé à Bessines.
- L'intégration possible au sein du « Village du réemploi » en 2015

Accusé de réception en préfecture  
079-24 0000000624  
Date de télétransmission : 01/07/2013  
Date de réception en préfecture : 01/07/2013

- L'action de Créa-Solidaire s'inscrit dans les dynamiques territoriales visant la réduction des déchets et le réemploi. A ce titre, Créa-Solidaire a vocation à rejoindre en 2015 le « Village du réemploi ». (Ressourcerie)
- Une logique de partenariats locaux
- Outre les partenariats déjà cités, Créa-Solidaire est en train de développer son action dans une logique de synergie et de coopération avec les acteurs locaux
- L'équipe de Créa-Solidaire compte à la date de la demande une équipe de 25 personnes comportant :
  - un coordonnateur salarié
  - des membres actifs participant au développement de l'ensemble des fonctions de la structure
  - des créateurs professionnels exerçant chacun dans sa spécialité et mettant en commun leurs talents pour la création:
    - de meubles et d'objets de décoration
    - de vêtements, de bijoux et création textile
    - de mobiles et stables métalliques.

La présente demande concerne une subvention de démarrage destinée à permettre le lancement de l'activité de Créa-Solidaire. Elle couvre en partie :

- la location et les frais relatifs aux locaux de Créa-Solidaire entre le 1er juin et le 31 décembre 2013
- les aménagements des locaux
- le salaire du coordonnateur et les autres frais du 1er octobre au 31 décembre 2013

Charges d'exploitation	16 150€
Aménagement des locaux	30 000€
Dépenses de personnel	23 974€
Autres dépenses	25 376€
<b>TOTAL</b>	<b>95 500€</b>

Pour les années 2014 et 2015, Créa-solidaire prévoit de solliciter pour le financement du fonctionnement des fondations comme par exemple la Fondation de France. Il est également prévu de créer une SCIC qui aurait pour objet d'assurer la commercialisation de la production artisanale : Créatelier, pour laquelle les aides à la création d'entreprise seront sollicitées. Il faut également souligner l'implication de l'IPCA qui assure la caution de l'emprunt de 3000 € et le relais de trésorerie nécessaire à l'activité de Créa-solidaire de même que le club d'investisseurs « Cigale la courte échelle » qui finance à hauteur de 3000 € sous forme de prêt sans intérêt remboursable sur 5 ans.

Ce projet s'inscrit à plusieurs titres dans la politique de développement économique portée par la Communauté d'Agglomération de Niort au travers de son Schéma de Développement Economique et Commercial.

PORTAGE DU PROJET	PROJET	SUBVENTION REGIONALE SOLLICITEE
Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130624-C39-06-2013-DE Date de télétransmission : 01/07/2013 Date de réception préfecture : 01/07/2013 <b>CREA SOLIDAIRE</b>	Aide au démarrage – second semestre 2013	11 000 euros

	Soutien à l'investissement	2 250 euros
--	----------------------------	-------------

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accepter l'attribution d'une subvention de lancement comprenant une aide au fonctionnement de 11 000 € et un soutien à l'investissement de 2 250 € à l'association CREA SOLIDAIRE.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 92  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**

**Présidente**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130624-C39-06-2013-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2013  
Date de réception préfecture : 01/07/2013